

Communiqué

Tarification de la carte Accès Longueuil pour les personnes non-résidentes : la démarche participative de l'Office est lancée

Longueuil, le 26 août 2026 – L'Office de participation publique de Longueuil invite la population, les organismes, les regroupements citoyens ainsi que toute personne intéressée, à prendre part à une démarche participative portant sur la tarification de la carte Accès Longueuil pour les personnes qui ne résident pas sur le territoire de la ville.

Confié à l'Office par le conseil de ville de Longueuil au printemps dernier, le mandat de cette démarche fait suite à la suspension, en juin 2025, de l'obligation pour les personnes non-résidentes de détenir une carte Accès Longueuil payante afin de devenir membres d'organismes reconnus ou de regroupements citoyens, de participer à certaines activités ou de réserver des installations municipales. La Ville de Longueuil souhaite maintenant documenter les impacts de cette mesure et mieux comprendre les préoccupations exprimées sur le terrain.

« Ce mandat vise à explorer diverses pistes de solutions en ce qui concerne la tarification de la carte Accès pour les personnes qui ne résident pas à Longueuil, dans une perspective d'harmonisation et équité. Il s'agit d'une occasion concrète d'avoir un impact sur les décisions de la Ville, et nous espérons que la population et les organismes participeront en grand nombre aux activités participatives que nous leur offrons à travers cette démarche », souligne la présidente de l'Office de participation publique de Longueuil, Julie Caron-Malenfant.

La démarche

La démarche se déroulera de septembre à novembre 2026 et proposera plusieurs activités ouvertes au public. Une commission consultative a été formée pour la mener. Marguerite Bourgeois présidera la commission et Stéphanie Dufresne agira comme commissaire. Leurs notes biographiques sont disponibles sur le site web de l'Office.

L'étape d'information débutera par **un forum d'information en ligne** réunissant des spécialistes de la fiscalité municipale et des différents modèles de cartes de loisirs qui aura lieu le 10 septembre 2026. Suivront **des séances d'information ainsi que des ateliers de discussion**, qui se tiendront dans chacun des trois arrondissements entre le 17 et le 24 septembre 2026.

L'étape d'expression des opinions comprend **un sondage** mené auprès de la population résidente de Longueuil entre le 17 septembre et le 30 octobre 2026, et **une enquête terrain** qui se déroulera dans des lieux publics entre le 1er septembre et le 18 octobre 2026. **Des groupes de discussion avec le milieu communautaire et institutionnel** seront organisés. Les personnes et organismes désirant s'exprimer devant la commission seront

invités à le faire du 15 au 29 octobre 2026, lors **de séances d'expression des opinions**. Enfin, l'Office recevra **les contributions écrites** de toutes les personnes intéressées à soumettre une opinion, et ce, jusqu'au 3 novembre 2026.

L'Office prévoit rendre son rapport public à l'hiver 2027.

Un document d'information préparé par la Ville de Longueuil, le dossier documentaire complet ainsi que toutes les informations pour participer aux différentes activités de la démarche se retrouvent sur le site web de l'Office à www.oppl.quebec.

- 30 -

À propos de l'Office de participation publique de Longueuil

L'Office de participation publique de Longueuil est une instance **impartiale** et **indépendante** qui a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des démarches de participation publique sur une variété de sujets d'intérêt pour la population de Longueuil. L'Office œuvre au service de l'intérêt collectif.

Renseignements

Louis-Alexandre Cazal, Conseiller en communication

Cellulaire : (514) 887-1561

Courriel : louis-alexandre.cazal@oppl.quebec

<https://www.oppl.quebec>